

## Participez au comité des temps de l'enfant et de la jeunesse

Mercredi 17 mars, 18 heures

Afin d'associer les habitants aux projets de la Ville, cinq comités ont été créés ou renouvelés par le conseil municipal. Ces comités sont consultatifs et concernent les domaines suivants : la vie associative, les seniors, les finances, la culture, ainsi que les temps de l'enfant et de la jeunesse.



Le comité des « temps de l'enfant et de la jeunesse » s'intéresse particulièrement à tous les sujets qui concernent les enfants et les jeunes à partir de 3 ans : les activités périscolaires, les vacances, le temps scolaire, la restauration scolaire, les activités de loisirs...

Ce comité se veut être un lieu d'échange entre la commune et ses habitants, où chacun pourra apporter son expérience pour enrichir les projets par la diversité des points de vue. Il se réunira environ 3 à 4 fois par an, selon les besoins.

L'ensemble de ces comités est ouvert à tous les habitants, quel que soit leur âge, et ne demande pas de compétence particulière.

**Si vous souhaitez participer au comité des temps de l'enfant et de la jeunesse, ou à tout autre comité, la démarche est simple : envoyez un mail à l'attention de M le Maire pour demander à participer à un ou plusieurs comités : [hoteldeville@magny-les-hameaux.fr](mailto:hoteldeville@magny-les-hameaux.fr)**

Pour information : le 1er comité des temps de l'enfant et de la jeunesse se déroulera en visioconférence (à distance), **le mercredi 17 mars 2021 à 18 heures.**